**Analyse du budget communal 2014 (Optimisme excessif, manque de vision).**

**Budget communal 2014**

Le budget de la commune d’Aywaille pour l’année 2014 est présenté au conseil communal de ce 19 décembre 2013. Son analyse suscite les commentaires suivants.

Le groupe Ecolo d’Aywaille regrette que le Plan Stratégique Transversal (PST) annoncé de longue date ne soit toujours pas disponible. Sans ce document que nous appelons de nos vœux, il nous est bien difficile de savoir si le budget 2014 présenté est cohérent par rapport aux objectifs que se fixe la majorité et s’il permettra de développer durablement la commune. Ce retard dans la publication du PST est d’autant plus regrettable que c’est aujourd’hui le deuxième budget de la mandature (soit un tiers de celle-ci) qui se fait sans aucune visibilité à long terme.

Le budget ordinaire de la commune semble être à l’équilibre mais ce résultat est trompeur. Nous observons un artifice comptable qui ajoute une recette fictive de 80 000 euros au crédit de la commune. La majorité utilise ainsi la possibilité désormais offerte aux communes d’inscrire en recettes un poste appelé « Recettes préfigurant des dépenses non engagées de l’exercice ». Le directeur financier note d’ailleurs dans ses remarques au rapport de la Commission budgétaire qu’il s’agit-là d’un « *crédit de recettes* [d’un montant de 79 604 euros] *qui ne pourra pas être constaté pour le compte 2014*». L’équilibre du budget ordinaire est donc aussi virtuel que cette nouvelle recette.

Les choix d’investissement qui figurent dans le budget extraordinaire donnent une bonne indication des thèmes portés par la majorité en place. Le budget extraordinaire 2014 nous montre en tous cas l’accent très important mis sur l’entretien et la transformation de certaines voiries ainsi que sur la politique sportive. Comme écologistes, nous pensons que ces priorités peuvent éventuellement se justifier pour une année donnée mais que la politique communale d’investissements ne peut pas se limiter à ce type de projets. En l’absence d’un PST qui nous indiquerait où va la commune, nous ne savons absolument pas si cet effort important réalisé en 2014 laissera un peu de place à des projets dans d’autres secteurs (social, vivre ensemble, culture, protection de l’environnement, …). Autrement dit, Aywaille restera-t-elle une commune qui investit tous ses moyens (limités) dans l’entretien de ses routes et dans la politique sportive ou dégagera-t-elle des ressources pour développer une vraie politique d’emploi, une vraie politique sociale, culturelle. Nous n’en savons rien.

Du point de vue des infrastructures sportives, la transformation du hall omnisport nécessitera près de 500 000 euros de nouveaux emprunts à charge de la commune en 2014. Si nous pouvons soutenir ce projet, nous craignons qu’il se fasse au détriment d’autres investissements futurs comme la reconstruction de la piscine ou encore la mise en place d’une vraie politique culturelle. Ainsi le seul investissement qu’on peut ranger du côté culturel est la rénovation du kiosque à musique du parc Thiry. De nouveau, nous nous réjouissons de cette initiative que nous appelions de nos vœux mais nous aimerions savoir à quoi servira cette nouvelle infrastructure. Sera-t-elle mise à disposition des artistes aqualiens, dans quelles conditions ?

Nous accueillons favorablement la prévision d’investissement de 50 000 euros dans des panneaux photovoltaïques. Cet investissement devra servir d’une part à produire de l’énergie renouvelable au plus grand bénéfice de l’environnement et d’autre part à alléger la facture énergétique de la commune. Toutefois, nous pensons qu’il serait préférable de réserver ce budget de 50 000 euros pour des productions renouvelables sans décider aujourd’hui quelles seront les technologies qui seront choisies. En effet, il n’est pas évident que le photovoltaïque soit le meilleur choix à l’heure actuelle. Cette somme de 50 000 euros pourrait ainsi être mieux utilisée pour soutenir d’autres projets renouvelables ou d’économie d’énergie plus intéressants. Nous pensons à de l’éolien, par exemple par des prises de participation dans des projets citoyens, à de la biométhanisation ou encore à des projets économiseurs d’énergie.

Nous regrettons la faiblesse des moyens mobilisés pour développer la politique de l’emploi dans la commune, même si nous sommes conscients que la commune ne peut pas, à elle seule, redresser la situation. Une somme insignifiante de 1000 euros est inscrite au budget extraordinaire pour développer l’emploi. On peut d’ailleurs s’interroger sur le rôle de cette dépense pour l’emploi puisqu’il s’agit d’un budget dédié à l’accès des plus âgés à l’Internet (Papy et Mamy surfeurs). Nous pensons qu’il est urgent de rassembler les moyens dont dispose la commune pour mobiliser nos forces sur un développement économique de qualité et sur la lutte contre l’exclusion sociale. Dans son budget 2014, nous ne retrouvons pas quels sont les axes de politique sociale et économique que la commune entend mettre en œuvre. 50 000 euros sont bien prévus pour des projets de développement du centre d’Aywaille mais en l’absence de précision et de PST il est bien difficile d’identifier si ces projets auront un effet positif pour l’activité commerciale du centre d’Aywaille.

Nous nous inquiétons enfin de cette habitude de la majorité de réalimenter le fonds de réserve extraordinaire en vendant son patrimoine immobilier, ce qui n’empêche pas la dette communale d’augmenter encore. De notre point de vue, la commune vit au-dessus de ses moyens en vendant les bijoux de famille. Sait-on réellement ce qu’il reste comme terrains disponibles ? Quel est l’état des réserves qui sont mobilisables ? N’est-il pas essentiel de garder certains terrains pour d’autres usages futurs (logement social, production d’énergie,…) ? Pendant combien d’années la commune pourra-t-elle encore vendre des terrains pour financer ses investissements ? Répondre à cette question est essentiel pour pouvoir gérer raisonnablement le développement de la commune.

En conclusion, ce budget nous paraît exagérément optimiste (une recette virtuelle de 80 000 euros assure l’équilibre du budget ordinaire). La commune vit au-dessus de ses moyens, la charge annuelle de la dette communale passe ainsi de 125 euros/habitant en 2011 à 136 euros/habitant en 2014. Le budget 2014 manque aussi de vision. Où va la commune ? Comment compte-t-elle utiliser au mieux ses moyens (limités) pour assurer à Aywaille un développement qui soit réellement durable ? A ce jour, rien ne nous permet de répondre à ces questions.

**Budget du CPAS 2014**

Lors de ce Conseil communal, la note de politique générale et le budget du CPAS pour 2014 ont aussi été présentés et votés. Ce document rappelle d’abord que la situation sociale se dégrade sur la commune puisque le nombre de bénéficiaires du revenu d’intégration (RI) est passé de 80 en janvier 2013 à 95 en septembre 2013. Dans ce contexte de crise socio-économique, on découvre aussi que la commune entend désormais diminuer les projets de réinsertion via les « articles 60 » qui permettent de proposer des emplois non marchands (dans des asbl, des écoles,…) à des bénéficiaires du revenu d’intégration au profit « d’articles 61 » où ces mêmes personnes sont censées trouver des emplois dans des entreprises privées. Malheureusement, l’expérience montre qu’il est beaucoup plus difficile de mettre en œuvre des articles 61. En effet, peu d’entreprises sont intéressées par ce genre de formules de mises à l’emploi. Nous nous demandons vraiment comment la commune compte désormais convaincre les entreprises locales de faire plus appel à ces initiatives de réinsertion. Le CPAS prévoit bien d’adhérer à l’association Chapitre XII «SPOT» mais on ne retrouve nulle part les objectifs chiffrés de cette adhésion et quelles sont les retombées attendues en termes de réinsertion. Ce changement de cap est assurément le reflet d’une vision très libérale de la politique sociale puisqu’elle tend à confier au secteur privé la réinsertion des bénéficiaires du RI. Est-ce réaliste ? Nous ne le pensons pas.

Le rapport mentionne aussi une baisse attendue du nombre de repas livrés à domicile par le CPAS. Nous nous interrogeons sur cette baisse. Est-elle le reflet d’une amélioration de la situation de la population aqualienne ? D’une trop faible qualité du service offert ? Une analyse de la situation nous paraît indispensable.

La politique du CPAS permettra de prendre à bras-le-corps les enjeux sociaux de la commune ? Il est permis d’en douter.

Analyse réalisée le 17 décembre 2013